

## PROTECTION SOCIALE COMPLÉMENTAIRE

La protection sociale complémentaire est un mécanisme d'assurance facultatif permettant aux agents de faire face aux conséquences financières des risques « prévoyance » et/ou « santé »

**La complémentaire « santé »** intervient en cas de maladie, accident, maternité et complète la couverture apportée par la Sécurité Sociale. Elle permet le remboursement aux agents de frais non couverts ou partiellement couverts par la Sécurité Sociale comme par exemple l'achat de médicaments, les frais d'optique, le forfait journalier, les frais dentaires, ....



Les agents de la ville et du C.C.A.S. auront accès à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020, à un contrat collectif pour une mutuelle Santé proposé par l'IPSEC.

Le contrat proposé par IPSEC comprend 3 niveaux de garantie, et des tarifs différenciés en fonction de l'âge, et du nombre de bénéficiaires (adultes et/ou enfants).

L'adhésion à cette mutuelle est facultative. Pour chaque agent adhérent, la collectivité versera 1 € par mois à déduire de la cotisation.

*Pour ceux qui choisiraient d'adhérer à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020 : n'oubliez pas de résilier votre contrat individuel auprès de votre assureur avant le 31 octobre 2019.*

**La complémentaire « prévoyance »** permet aux agents un maintien de 95 % (moins les charges sociales) de la rémunération lors du passage à demi-traitement, en cas de congés de maladie ordinaire, congé de longue maladie, congé de longue durée, congé de grave maladie, et selon les options choisies, en cas de mise à la retraite pour invalidité.

Un nouveau contrat avec TERRITORIA MUTUELLE sera proposé pour la prévoyance au 1<sup>er</sup> janvier 2020. Une adhésion au nouveau contrat sera nécessaire pour continuer à être couvert en cas de passage à demi-traitement. La collectivité maintient la prise en charge à 100% de la cotisation de la garantie incapacité portant sur le traitement et la NBI. Il vous sera possible de souscrire des options supplémentaires (couverture du RI, risque invalidité, perte de retraite ou décès) qui resteront à votre charge.

Des documents nécessaires à votre information sur ces garanties (risques couverts, tarifs, exemples de remboursement, modèle de lettre de résiliation) peuvent être consultés au sein de vos services et sont également téléchargeables sur le site internet du Centre de Gestion <http://www.cdg33.fr/Sante-Securite-au-travail/Protection-sociale-complementaire>.

## RESPONSABILITE SOCIETALE AU BOUSCAT : Vers une nouvelle labellisation.

La Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) était au coeur des échanges du séminaire interne organisé le vendredi 4 octobre dernier à l'Hippodrome du Bouscat. Lors de cette journée, une réflexion commune a été menée sur les pratiques managériales, animée autour d'ateliers de mise en situation. L'objectif était de faire le point sur la démarche engagée en 2016 pour rendre notre organisation encore plus efficiente et plus respectueuse des principes de Développement durable. Prochaine étape, 2020 avec la programmation d'un nouvel audit de l'AFNOR pour la reconduction de la labellisation RSE.



## Vos rendez-vous

### 5 NOVEMBRE

Deux mensonges et une vérité  
Mardi – 20h30 - Ermitage-Compostelle

### 6 NOVEMBRE

« Une famille au gouffre » ciné-club  
Cycle « l'Orient »  
Mercredi – 19h - La Source



### 10 NOVEMBRE

Rencontre de Clarinettes et Violoncelles de l'École de Musique Municipale  
Dimanche – 15h30  
La Source

### 13 NOVEMBRE

« Cacao, les enfants pris au piège »  
Projection dans le cadre du Festival Alimenterre  
Mercredi – 19h  
La Source

### 15 NOVEMBRE

DHIKR  
Vendredi – 20h30 - Ermitage-Compostelle

### 16 NOVEMBRE

Ma maison saine !  
Les ateliers « faire soi-même »  
Samedi – 10h30 - La Source



### 19 NOVEMBRE

Conférence de Camille Choplin  
Mardi – 19h - La Source

### 20 NOVEMBRE

Atelier « création de mangeoires à oiseaux »  
par Cistude Nature  
Mercredi – 14h - La Source

### 21 NOVEMBRE

Rencontre littéraire avec Joseph Ponthus  
Jeudi – 19h - La Source

### 22 AU 24 NOVEMBRE

Salon de la création  
Vendredi : 14h/19h  
Samedi et dimanche : 10h/19h  
Ermitage-Compostelle



### 29 NOVEMBRE

Duras & Platini  
Vendredi – 20h30 - La Source

### 29/30 NOVEMBRE

Collecte de la Banque Alimentaire

### 30 NOVEMBRE

Duo « Sy/Do »  
Samedi Avant-scène à partir de 19h  
Concert 20h30 - La Source



La ville du Bouscat et l'Association Ricochet participe à la 6<sup>ème</sup> Edition de Quinzaine de l'Égalité, événement métropolitain, qui se déroulera du 14 au 30 novembre 2019. Cette manifestation vise à promouvoir la diversité, la citoyenneté et l'égalité, la cohésion sociale et le vivre ensemble.

- Des jeunes de l'association Ricochet mettent en valeur des **portraits de femmes engagées** sur la commune du Bouscat à l'occasion d'une exposition slamée par le collectif Street Def Records. *Le Samedi 16 novembre de 10h30 à 12h - La Source, Place Gambetta - Entrée libre dans la limite des places disponibles*
- Du lundi 18 au samedi 30 novembre : Les élèves de CE2/CM1 et CM2 volontaires seront conviés pendant la pause méridienne à des ateliers de réflexion et de prévention autour de la question du **harcèlement scolaire**, l'action se poursuivra avec la participation au concours « Non au Harcèlement » initié par le ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse.
- Samedi 23 novembre de 14h à 19h, conférence, Tables rondes : **L'enfance et la jeunesse face aux inégalités** ». La Source, Place Gambetta - Participation gratuite sur inscription à l'adresse : <https://www.franca33.fr>. Seront questionnées les capacités réelles des enfants et des jeunes à exercer leurs droits, sur différents thèmes : genre, système scolaire, handicap, migrations, pauvreté ou encore, l'exclusion numérique.
- A l'occasion des 30 ans de la **convention des Nations unies relative aux droits de l'enfant**, le BIJ proposera aux jeunes de 8 à 12 ans une sensibilisation interactive Mercredi 27 novembre de 9h30 à 11h30 et de 14h à 16h - Salle de l'Ermitage – 10 rue Bertrand Hauret. Participation gratuite sous la responsabilité des parents, sur inscription ([bij@mairie-le-bouscat.fr](mailto:bij@mairie-le-bouscat.fr)) (avant le 15 novembre).

## Focus ET SI NOVEMBRE ÉTAIT LE MOIS POUR...ARRÊTER DE FUMER

Permanence d'information et de sensibilisation sur les bienfaits de l'arrêt du tabac à l'attention du personnel de la Ville et du CCAS



**Le mercredi 6 novembre**  
**Bureau des permanences (RDC Mairie)**  
**10h-16h en continu**

Quel est mon rapport au tabac ? Pourquoi arrêter de fumer ? Comment être accompagné ? (méthodes, modalités de prise en charge, ...). Possibilité de mesurer son taux d'intoxication au monoxyde de carbone (test CO-testeur).

*Informations - Animations - Kits d'aide à l'arrêt*

Assurée par Léa PEYRAGA, chargée de projets prévention et promotion de la santé à l'Hôpital Suburbain du Bouscat.

Un mois sans fumer, c'est 5 fois plus de chances d'arrêter définitivement.

#MoisSansTabac

